

ARRETE n°163/ARS-OI/POS/2015

Plaçant Monsieur le Docteur Samuel JACOPIN, praticien hospitalier
au Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion
en position statutaire

**Le Directeur Général
De l'agence de Santé Océan Indien**

Vu le code de la santé publique et notamment son article R.6152-48 ;

Vu le décret du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur François MAURY en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé de l'océan indien ;

Vu la demande de l'intéressé ;

A R R E T E

Article 1^{er} - Monsieur le Docteur JACOPIN (Samuel), praticien hospitalier au Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion, est placé(e) en position de mission temporaire en vue d'effectuer une mission à l'hôpital militaire d'Antananarivo (MADAGASCAR), du 31 août au 06 septembre 2015.

Article 2 - Le Directeur Général de l'Agence de Santé Océan Indien et le Directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Saint Denis, le 24 août 2015

Le Directeur Général,

François MAURY